



REPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L.2121-7, L.2121-10 à L.2121-12, L.2121-17 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la commune
de Brétigny-sur-Orge se réunira,

JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

À

20 H 30

Salle « Maison Neuve »
(Accès par le parking Norauto-Auchan)

**La séance sera ouverte au public
et retransmise en direct sur Internet.**

OBJET DE LA RÉUNION

- Décisions municipales : 084-085-086-087-089-090-091-092-093-094-095-096-098-115-117-118-121-122-123-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-143-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-159-160-161-163
- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2021
- Modification des statuts du SMOYS
- Rapport d'activité 2020 de Cœur d'Essonne Agglomération
- Désignation d'un représentant au Conseil d'administration de l'association de promotion de la santé de Brétigny-sur-Orge (APSB)
- Ouverture anticipée de crédits pour les dépenses d'investissement 2022
- Demande de subventions supérieures à 50 000 euros au titre de l'année 2022 pour les projets des services Culturels et Socioculturels de la ville de Brétigny-sur-Orge
- Décision modificative n°1 – Budget principal
- Instauration du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Modification du tableau des emplois et des effectifs
- Avis communal sur le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local de l'Urbanisme de La Norville
- Avis communal sur le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local de l'Urbanisme de Saint-Michel-sur-Orge
- Acquisition de deux parcelles cadastrées section C n°645 et 1770 adressées 9 allée de la Côte de Valorge et 99 rue de Valorge dans le cadre du droit de préemption SAFER
- Compte-rendu annuel de la Société Publique Locale (SPL) - AIR 217 - Bilan de l'année 2020
- Modification des statuts de la Société Publique Locale (SPL) - AIR 217
- Modification du dispositif « Bourse au Permis de Conduire »
- Demande de renouvellement du "Projet social" du Centre Socioculturel auprès de la CAF
- Subvention dite de haut niveau à l'association C.S.B. Roller
- Subvention dite de haut niveau à l'association C.S.B. Tennis de Table
- Subvention dite de haut niveau à l'association C.S.B. Athlétisme
- Subvention dite de haut niveau à l'association C.S.B. Football
- Subvention dite de haut niveau à l'A.S. Karting de Brétigny
- Subvention dite de haut niveau à l'association Aéroclub des Cigognes
- Attribution de subvention sur projet : C.S.B. Gymnastique
- Attribution de subvention sur projet : Amicale Laïque
- Avance sur subvention de fonctionnement 2022 : École de Musique
- Questions orales - Questions diverses

Fait à Brétigny-sur-Orge,
Le 18 novembre 2021

A blue ink signature, appearing to be 'Nicolas Méary', is written over a circular official stamp of the Municipality of Brétigny-sur-Orge. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE BRÉTIGNY-SUR-ORGE' around the perimeter.

Nicolas MÉARY
Maire de Brétigny-sur-Orge
Vice-Président du Conseil Départemental